



Séance ordinaire du Conseil municipal
tenue le 12 décembre 2023, à 19 h 30
en la Salle Mario-Gauthier
de l'Hôtel de ville

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal**
4. **Trésorerie**
 - 4.1 Approbation des comptes
 - 4.2 Autorisation de dépenses
Participations, contributions et/ou commandites des élus à différentes activités
5. **Règlements**
 - 5.1 Adoption - Règlement numéro 1056
Règlement constituant un comité consultatif jeunesse
 - 5.2 Adoption - Règlement numéro 1057
Règlement relatif à la distribution d'articles publicitaires dans les limites de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
 - 5.3 Adoption - Règlement numéro 3600-1-03
Règlement modifiant le règlement 3600-1 concernant les systèmes d'alarmes et sur les montants à réclamer lors d'une fausse alarme
 - 5.4 Avis de motion et dépôt - Règlement numéro 937-1
Règlement modifiant le règlement numéro 937 décrétant une tarification pour l'entretien d'une partie de la rue des Pins
 - 5.5 Avis de motion et dépôt - Règlement numéro 943-2
Règlement modifiant le règlement modifiant le règlement numéro 943 décrétant une tarification pour l'entretien de la rue Willie

-
- 5.6 Avis de motion et dépôt - Règlement numéro 1030-2
Règlement modifiant le règlement 1030 établissant une tarification pour les rejets industriels dans les réseaux de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
- 5.7 Avis de motion et dépôt - Règlement numéro 1058
Règlement décrétant les taux d'imposition des diverses taxes foncières, des diverses taxes de tarification ainsi que de la tarification pour les coûts des différents services et activités offerts par la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, pour l'année 2024
- 5.8 Avis de motion et dépôt - Règlement numéro 1059
Règlement pourvoyant à l'appropriation d'une somme de 145 000 \$, par émission d'obligations, pour couvrir les frais de refinancement de divers règlements d'emprunts de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, échéant au cours de l'exercice financier 2024
- 5.9 Avis de motion et dépôt - Règlement numéro 1060
Règlement relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
- 6. Gestion contractuelle**
- 6.1 Adjudication de soumission
Acquisition et installation de modules de jeux et installation de surface de protection - Parc Limoges
- 6.2 Octroi de mandat
Impression de la revue municipale - Année 2024
- 7. Ressources humaines**
- 7.1 Engagement de personnel - Journalier temporaire
- 8. Divers**
- 8.1 Renouvellement - Programme de subvention concernant la revitalisation du centre-ville de Sainte-Anne-des-Plaines
- 8.2 Ratification de signature - Entente avec le Syndicat des copropriétaires des condos Ste-Anne
- 8.3 Désignation d'un parc - Place de la Meunerie-Rivest
- 8.4 Nomination et renouvellement de mandat - Comité consultatif en environnement
- 8.5 Nomination du maire suppléant

- 8.6 Affectation de dépenses - Divers fonds
Excédent de fonctionnement non affecté
- 8.7 Autorisation de signature - Servitude de passage contre le lot 6 478 585
- 8.8 Adoption du bilan de l'année 2023 et du plan d'action de l'année 2024
Comité de travail sur l'Intégration des personnes handicapées
- 8.9 Modification à la signalisation - Annexe P - Règlement numéro 3900-3

9. Correspondance diverse

- 9.1 Dépôt de rapports divers et procès-verbaux :
 - Rapport des activités du Service de Sécurité Incendie - Novembre 2023
 - Rapport budgétaire au 30 novembre 2023
 - Rapport des permis de construction du mois de novembre 2023
 - Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif en urbanisme tenue le 15 novembre 2023
 - Compte rendu de la réunion du Comité consultatif en circulation tenue le 29 novembre 2023
 - Compte rendu de la réunion du Comité consultatif en environnement tenue le 22 novembre 2023
 - Rapport Tricentris - tri, transformation, sensibilisation - Novembre 2023

10. Urbanisme

- 10.1 Adoption - Règlement numéro 860-115
- 10.2 Demandes de permis soumises à un P.I.I.A.
 - rue Trépanier
 - 5975, montée Gagnon
 - 5850, montée Gagnon
- 10.3 Adoption
PPCMOI - 73, rang du Trait-Carré

11. Parole aux élus

12. Période de questions des citoyens

13. Levée de l'assemblée